



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs			
Date	24 juin 2023	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 23 °C).	Vent :	6 km/h Nord-Ouest	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	2 F.B.	Nombre total d'inscriptions 74
Paris mutuels	\$ 52,893			
Vétérinaire à contacter	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé John Dorion	Juge associé
--------------------------------------	------------------------------------	---------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Rien à signaler.

Courses :

Course 1 – Examen de la course après le poteau de 1/2 mille où le #5, "Perfect Daliance", (J. Hunt), est passé à l'intérieur du #6, "The Devil You Know", (R.Gassien).

Aucune infraction n'a été commise.

Le conducteur, Loic Gueriel, s'est rendu dans la tribune des juges après avoir terminé ses courses de la soirée pour examiner sa stimulation dans le dernier droit alors qu'il conduisait le cheval, "Santacruz Seelster".

La décision sera prise en délibéré.

Course 2 – Des tests d’haleine par bandelette ont été utilisés (2). Rien à signaler.

Course 3 – Enquête

Le #6, “Chocolate Crackers”, (J. Hunt), a quitté la rampe au poteau de 1/2 mille, en poussant le #3, “Rye N Clyne”, (S. Fillion), très loin de la première position.

Par conséquent, le #6, “Chocolate Crackers”, arrivé en 3^e position, a été placé en 6^e position.

Le #3, “Rye N Clyne”, a été marqué par une obstruction après le poteau de 1/2 mille.

Le conducteur, Jeff Hunt, s’est vu imposer une suspension de conduite de trois jours pour avoir provoqué une obstruction.

La décision sera émise demain.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le #9, “My Land”, a été inscrit sur la liste des juges pour les tests de Coggins.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Enquête

Le #5, “Mighty Mach”, (N. Boyd), arrivé en 2^e position, a fait un bris d’allure dans le dernier droit.

Aucune infraction aux règles sur les bris d’allure de la CAJO n’a été commise.

Course 10 – Les #4, “Always Been Crazy”, et #5, “Determined”, ont terminé la course avec de l’équipement brisé (fer).

Réclamations :

Course 3

“Rye N Clyne”, pour \$ 7,000, par le propriétaire-entraîneur Cameron Mc Queen.

Le #6, “Chocolate Crackers”, pour \$ 7,000, entraîneur Patrick Dillon, propriétaires Patrick Dillon et Patti Hoskin.

Le #7, "State Of Play", pour \$ 7,000, entraîneur Bernard Wills, propriétaire Simon Sardellis.